

Lavaux Classic

REGLEMENT DU CONCOURS DE PIANO LAVAUX CLASSIC 2024, 3^e EDITION

Le concours de piano Lavaux Classic est ouvert aux pianistes de toutes nationalités.

La finance d'inscription est non remboursable quelle que soit la catégorie. Un justificatif de virement est impérativement à fournir lors de l'inscription.

Les œuvres doivent être jouées par cœur excepté les pièces contemporaines ainsi que l'éventuelle pièce de musique de chambre du programme libre de la finale pour les catégories A, B et C. Pour la catégorie D, l'entièreté du programme peut être jouée avec partition.

Les candidat·es, ou leur représentant·e légal·e pour les mineur·es, autorisent, sans contrepartie financière, la captation, la diffusion et la retransmission sur tout support de leurs prestations.

Le jury peut interrompre l'exécution d'une œuvre si la durée maximale imposée pour l'épreuve est dépassée.

Les candidat·es sélectionné·es et le palmarès sont annoncés à l'issue de chaque épreuve et après délibérations privées du jury. Le jury peut renoncer à l'attribution des prix. Les décisions du jury sont irrévocables et aucun recours ne pourra être admis. Un·e membre du jury qui aurait travaillé (cours réguliers ou masterclasses) avec un·e candidat·e ne prendrait pas part aux délibérations.

Les frais d'enregistrement pour le 1er tour, les frais de déplacement, logement et restauration pour le 2ème tour et la finale sont à la charge des candidat·es. Si le ou la candidat·e choisit d'inclure une pièce de musique de chambre pour la finale, les frais de l'ensemble (cachet, déplacement...) sont à sa charge.

Pour le déroulement du concours, le programme musical, ainsi que les prix, se référer aux informations sur lavauxclassic.ch ou sur muvac.

LES CATÉGORIES

Catégorie A - « Émotion »

Enfants jusqu'à 12 ans à la date limite d'envoi des vidéos (**soit né·es après le 01.03.2011**). Cette catégorie s'adresse à des jeunes pianistes suivant un enseignement en conservatoire, en école de musique ou en privé.

Catégorie B - « Conviction »

Candidat·es jusqu'à 18 ans à la date d'envoi des vidéos (**soit né·es après le 01.03.2005**). Cette catégorie s'adresse à des jeunes pianistes suivant un enseignement en conservatoire, en école de musique, en privé, mais pas encore dans un cursus HEM au moment de leur inscription. Les candidat·es qui suivent une filière pré-collège ou pré-HEM sont admis·es.

Catégorie C - « Vocation »

Candidat·es jusqu'à 25 ans à la date d'envoi des vidéos (**soit né·es après le 01.03.1998**), suivant un enseignement en Haute École de Musique, en Conservatoire Supérieur ou en niveau équivalent.

Lavaux Classic

Catégorie D - « Passion »

Pianistes amateurs et amatrices, sans limite d'âge, qui peuvent justifier d'une autre activité professionnelle principale ou suivent une filière universitaire autre que musicale.

INSCRIPTION 2024

Les inscriptions sont à envoyer avant **le 29 février 2024** à 23h59 via <https://www.muvac.com/fr/competition/lavaux-classic-j1g78zx1>

Les candidat·es doivent y déposer leur dossier de candidature complet, comprenant :

- Une biographie ou un Curriculum Vitae. Le ou la candidat·e doit aussi fournir deux photos libres de droits de très bonne qualité (une prise de face ainsi qu'une au piano).
- Le programme musical de la vidéo du premier tour, consultable sur Muvac ou sur le site de Lavaux Classic.
- La vidéo contenant le programme correspondant à la catégorie du ou de la candidat·e. En voici les conditions :
 - La vidéo et le son doivent être de bonne qualité (minimum qualité Smartphone récent pour la prise de vue et sonore).
 - La caméra doit être en plan latéral depuis l'emplacement du public, à droite du clavier, permettant de voir le ou la candidat·e en entier. Les mains et les pieds doivent être visibles.
 - Pas de montage pendant les pièces (montage possible entre deux mouvements d'une même pièce). Chaque pièce doit être enregistrée en une seule prise et d'un seul point de vue.
 - Le ou la candidat·e se présente face caméra au début de la vidéo en indiquant : son prénom et son nom, sa date de naissance, le programme qu'il ou elle joue dans l'ordre où il est présenté (compositeur ou compositrice, œuvre, mouvements).
- Le justificatif du paiement des frais d'inscription. Ces frais sont non remboursables, sauf en cas d'annulation du concours par les organisateurs.